RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UFR SANTÉ

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

LICENCE

SCIENCES POUR LA SANTÉ

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Parcours :

Sciences du soin



Niveau de diplôme	Durée du programme	Lieu.x de formation	Crédit ECTS
Grade de Licence (Bac+3)	3 années		180

Vous aimez les sciences et souhaitez les mettre en application dans le domaine de la santé ? Vous souhaitez étudier dans un institut de formation paramédicale dans le Calvados, la Manche, ou l'Orne ? Approfondissez votre formation paramédicale avec la licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin.

Entre missions transversales et interprofessionnalité, le secteur de la santé et du paramédical sont en pleine mutation. Pour répondre à ces nouveaux défis et vous former aux nouveaux champs et compétences des soins la licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin a pour objectif de :

- De favoriser et renforcer la culture interprofessionnalité
- Encourager l'étude de nouveaux domaines de recherche liés aux différentes professions paramédicales de la licence Sciences du soin

Ainsi, cette formation en 3 ans repose sur un partenariat entre les instituts de formation paramédicaux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, et l'université de Caen Normandie. Il s'agit d'un double-diplôme complémentaire aux diplômes délivrés par l'institut : autrement dit, vous ne pouvez pas obtenir l'un sans avoir validé l'autre.

Objectifs de la formation

La licence SPS parcours Sciences du soin a pour objectifs de :

- Vous former à exercer en tant que practicien·ne autonome, responsable et capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe interprofessionnelle.
- Développer vos ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles, afin d'établir votre portefeuille de connaissances et de compétences et préparer votre projet professionnel.
- Reconnaître vos émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose, pour vous projeter dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant votre capacité critique et de questionnement.
- Développer votre éthique professionnelle afin de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans votre champ de fonction
- Exercer votre raisonnement clinique et votre réflexion critique, afin d'acquérir les compétences nécessaires, d'être capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et de vous adapter à des situations variées.

Compétences acquises

Avec la licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin, selon votre spécialisation, vous serez capables de :

- Maîtriser des compétences transversales comme
  - Utiliser les outils numériques de référence
  - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Maîtriser des compétences transversales liées aux métiers du soin
  - Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé

    - Contribuer à la qualité des soins et à l'amélioration des pratiques professionnelles
    - Organiser et gérer l'activité en collaboration avec les différents acteurs
    - Communiquer et conduire une relation avec la patientèle
    - Informer et former des professionnels et personnes en formation
- Maîtriser des compétences spécifiques aux métiers

Principaux enseignements

La licence SPS parcours Sciences du soin propose de nombreux enseignements regroupés en 3 types d'unités d'enseignement (UE) :

- UE transversales (50 heures par semestre) : il s'agit des compétences communes à toutes les licences de l'université
- UE transversales tournées vers le soin (50 heures par semestre) : il s'agit des compétences communes à toutes les formations pour les professions paramédicales
- UE tournées vers le cœur de métier (au moins 150 heures par semestre) : ici, il s'agit des compétences dédiées aux soins paramédicaux, selon votre spécialisation, et à la professionnalisation dans ce domaine

Admission · inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

La licence SPS parcours Sciences du soin n'est accessible qu'aux étudiants et les étudiantes des instituts de formations suivants : L'institut de formation en ergothérapie (IFE) d'Alençon L'institut de formation en pédicure-podologie (IFPP) d'Alençon L'institut de formation en psychomotricité (IFP) d'Alençon L'institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) d'Alençon L'institut de formation manipulateur en électroradiologie médicale (IFMEM) de Caen Les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de la Manche, de l'Orne et du Calvados Si vous n'étudiez pas dans un de ces instituts, vous ne pouvez donc pas candidater à la licence. En tant qu'étudiant ou étudiante d'un de ces instituts, votre inscription à la licence est obligatoire. Vous recevrez un lien qui vous permettra de vous inscrire à l'université sans avoir à payer de frais d'inscription supplémentaires. Votre institut de rattachement vous avertira lors de l'envoi de ce lien.

Contact

https://ufr-sante.unicaen.fr/